



CENTRALE BATEAU
5 RUE MAURICE RAVEL
66750 ST CYPRIEN

Paris, le 10/05/2021

Attestation Assurance Navigation de plaisance

GENERALI IARD atteste que l'assuré :

CENTRALE BATEAU
5 RUE MAURICE RAVEL
66750 ST CYPRIEN

Est titulaire de l'assurance Navigation de plaisance n° AP221677

Ce contrat garantit le bateau de plaisance :

Nom : BB ALLIANCE 2
Marque : B2 MARINE
Modèle : CAP FERRET 452 CC

Contre les risques :

- Dommages causés par le bateau aux ouvrages du port,
- Renflouement et retraitement de l'épave en cas de naufrage à l'intérieur du port et du chenal d'accès,
- Dommages tant corporels que matériels causés aux tiers par le bateau et engageant la responsabilité civile de son propriétaire.

La présente attestation est valable pour la période du 31 juillet 2021 au 30 juillet 2022 sous réserve que le contrat ne soit pas résilié, suspendu ou annulé pour quelque cause que ce soit au cours de cette période.

Elle n'implique qu'une présomption de garantie à la charge de l'assureur. Elle est délivrée pour valoir ce que de droit et n'engage l'assureur que dans les limites des dispositions du contrat auquel elle se réfère.

L'assureur

Stéphane DEDEYAN

Directeur Général Délégué